

# **CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE DE LAUNAC 31330**

## **PROCES VERBAL DE SEANCE**

Séance du 26 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à 20h30, le Conseil Municipal de Launac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas ALARCON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2021.

**PRÉSENTS** : Nicolas ALARCON, Pierre BARTHES, Alain BUSQUE, Olivier CROT, Véronique FARGUES, Jean-Paul FERRAND, Paulo FONSECA, Céline GUELFY, Christelle GUYON, Alain LEZAT, Christine LOUBAT, Arielle PILON, Géraldine ZUCHETTO.

**ABSENTS EXCUSES** : Mélanie GALY, Alain GAUDON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Géraldine ZUCHETTO

► **M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du 17/12/2020**

**Aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal vote l'approbation à l'unanimité des présents à la séance.**

### **2020-073 CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX DU BÂTIMENT EXISTANT POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 19 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'aménager le bâtiment sis Promenade des Anciens Fossés pour y installer le Centre Municipal de Santé.

D'autre part, Monsieur le Maire ayant été autorisé par délibération en date du 2 novembre 2020 à lancer la consultation des entreprises, informe l'Assemblée des points suivants :

- Suite à l'avis public à la concurrence, selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics, publié sur la plateforme de la Dépêche du Midi le 6 novembre 2020 paru sur la Dépêche du Midi le 13 novembre 2020 fixant la date limite de réception des offres au 30 novembre 2020 à 20 heures.
- Suite à l'avis public à la concurrence, selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics (procédure restreinte) pour les lots n° 2 et 3 publié sur la plateforme de la Dépêche du Midi le 23 décembre 2020 fixant la date limite de réception des offres au 15 janvier 2021 à 17 heures.
- Après analyse des offres des lots 2 et 3, la Commission Technique réunie le 25 janvier 2021 a retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 2 - enduits extérieurs : GIAVARINI Jean-François pour un montant de 10 088.20 €  
soit 12 105.84 € TTC

Lot n° 3 – menuiseries extérieures offre inacceptable

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Entérine la décision de la Commission Technique sur le choix des entreprises retenues.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution dudit marché
- Autorise Monsieur le Maire à relancer le marché en procédure restreinte pour le lot n° 3
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2021

*Nicolas ALARCON présente le sujet et explique le choix de la commission technique.*

*Il précise que pour le lot n° 2, une seule entreprise a répondu.*

*Concernant le lot n° 3, il explique qu'une seule entreprise a répondu avec une offre encore plus élevée qu'à la première publication. Le coût du désenfumage qui a été rajouté a été chiffré à 11 000.56 € HT, c'est pourquoi il est demandé à déclarer cette offre inacceptable et de relancer le marché pour ce lot.*

N° Délibération	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
2020-073	1	1.2	Choix des entreprises pour le marché de travaux d'aménagement du bâtiment existant pour le Centre Municipal de Santé

**EMARGEMENTS**

ALARCON Nicolas	BARTHES Pierre	BUSQUE Alain	CROT Olivier
FARGUES Véronique	FERRAND Jean-Paul	FONSECA Paulo	GALY Mélanie
GAUDON Alain	GUELFY Céline	GUYON Christelle	LEZAT Alain
LOUBAT Christine	PILON Arielle	ZUCHETTO Géraldine	